



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique énergétique

Question écrite n° 24810

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur la loi d'orientation relative à l'énergie qui devra structurer la politique énergétique française dans les années à venir. En vue de cet enjeu, il la prie de bien vouloir lui indiquer si elle envisage de publier un livre blanc et de le rendre public préalablement au débat parlementaire afin de préciser les orientations futures de cette loi.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative au projet de loi d'orientation sur les énergies. Le débat national sur les énergies s'est tenu au premier semestre 2003 sous le pilotage du ministre délégué à l'industrie. Il a porté sur l'évolution de la politique énergétique de la France pour les trente prochaines années. Les conclusions de ce débat servent au Gouvernement pour l'élaboration d'un projet de loi d'orientation sur les énergies. Ce projet apportera des réponses aux trois exigences majeures que sont la protection de l'environnement, l'indépendance énergétique et la compétitivité de notre économie dans le cadre d'un développement durable. Depuis novembre 2003, un livre blanc sur les énergies peut être consulté par tous sur le site internet du débat national. Chaque personne peut adresser au ministre délégué à l'industrie ses remarques et propositions. Dans ce cadre, tout organisme défendant la cause environnementale peut s'exprimer et être force de proposition. Ce débat se veut exemplaire en termes de transparence et de crédibilité afin de jeter les bases d'un processus continu et démocratique d'information sur ces questions énergétiques. Il doit aussi permettre aux citoyens de participer aux grandes orientations de la politique énergétique et donner au public les informations nécessaires à la compréhension des enjeux.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24810

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 2003, page 7049

Réponse publiée le : 30 mars 2004, page 2551